

Comment optimiser vos recettes annexes en temps de crise ?

OBJECTIFS

Les collectivités locales se trouvent confrontées, depuis la crise, à un contexte économique difficile et à des réformes fiscales qui vont bouleverser les futurs équilibres financiers et fiscaux (réforme de la TP, baisse des concours de l'Etat...).

Face à ce constat, il est plus que jamais indispensable de **retrouver de nouvelles marges de manœuvre budgétaires**.

Parmi les pistes possibles se trouvent un ensemble de taxes et redevances, de recettes fiscales et non fiscales, d'impôts directs et indirects, etc...appelés « **recettes annexes** ».

Ces recettes sont le plus souvent non recensées, pas suivies ou mal appliquées par les services des collectivités.

Elles relèvent en effet de **sources juridiques multiples** (droit administratif, droit fiscal, droit de l'urbanisme), répondent à des **règles précises** d'institution et de suivi, et nécessitent une **actualisation régulière** des évolutions législatives et réglementaires.

CONTENU

Lors de cette formation, nous vous proposons, à partir **d'exemples concrets**, de mettre toute notre expérience et expertise au service d'une meilleure appréhension des mécanismes **d'optimisation des recettes annexes**.

Le participant verra comment disposer :

- d'une **vision stratégique globale** lui permettant de définir des priorités de gestion de ses recettes annexes, en recherche permanente de cohérence avec les besoins de la collectivité,
- de la capacité à **optimiser** ses ressources,
- d'une **base de données exhaustive** permettant de maîtriser au plus près la gestion et le suivi de ses recettes annexes.

Trois étapes seront présentées :

I. Présentation générale des principales recettes annexes

- Les recettes d'urbanisme (TLE...)
- Les recettes liées à l'électricité
- La taxe locale sur la publicité extérieure
- L'utilisation du domaine public (droits de place...)
- La taxe de séjour
- Les recettes liées aux services
- Les autres recettes

II. Le calcul du produit correspondant

- Estimation du produit engendré
- Optimisation des bases et taux

III. Les principales pistes de suivi

- Les modalités de recouvrement
- Les perspectives d'amélioration
- Les procédures et démarches de suivi

PUBLIC

Elus, Directeurs Généraux, Directeurs Financiers, Responsables budgétaires et comptables